



CIRCULAIRE N°132

DU 13 janvier 2003

Objet : Formation au multimédia

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)

Période : année scolaire 2002-2003

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires organisées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires officielles subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;

Autorités : Ministre de l'Enfance, chargé de l'enseignement fondamental, de l'accueil et des missions confiées à l'ONE

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaire : Cabinet du Ministre de l'Enfance – Cellule « Enseignement »
Bruno PONCHAU (02/213.35.34)

Mots-clés : multimédia

Duplicata : 02/213.59.11 - www.agers.cfwb.be/org/circulaire

L'Université de Liège a procédé récemment, à la demande du Comité d'accompagnement « Cyberécoles » de la Région wallonne et de la Communauté française, à une enquête visant à évaluer le programme « Cyberécoles » en Région wallonne.

Entre autres informations utiles pour l'avenir, on constate dans l'enseignement fondamental une demande insistante de la part des enseignants : de la formation !

« *Les enseignants souhaitent massivement suivre des formations techniques et pédagogiques* », peut-on lire parmi les principales conclusions de l'étude chiffrée, les interviews réalisées sur le terrain confirmant cette attente.

Face à cette demande à la fois encourageante et interpellante, il m'a paru opportun de rappeler une des possibilités offertes cette année encore en matière de formation « Cyberécoles ». Depuis le deuxième trimestre de l'année scolaire 1999-2000, en effet, un groupe de formateurs du FOREM est à la disposition des écoles pour, avec un maximum de souplesse et d'adaptabilité, rencontrer les besoins spécifiques des enseignants du fondamental.

Ces modules de formation peuvent être programmés en site et s'adresser à l'ensemble de l'équipe éducative, aux enseignants d'un seul cycle ou même à l'ensemble de l'équipe éducative à raison d'un formateur par cycle. Ils peuvent, sur une même journée, comprendre une ou deux pages de 3 heures, pendant le temps scolaire ou hors temps scolaire.

De plus, et c'est à souligner, **les formateurs du FOREM peuvent revenir dans une même école autant de fois que cela se révèle nécessaire**. Cela signifie donc que les établissements qui auraient déjà profité d'une ou plusieurs journées de formation (cette année ou précédemment) peuvent commander une ou des journées supplémentaires, dans la continuité des apprentissages abordés précédemment. A noter aussi que ces formations peuvent être organisées par entité, dans le libre subventionné, et par pouvoir organisateur. Enfin, précisons que les formateurs disposent d'ordinateurs portables, susceptibles de compléter, pour le temps de la formation, le matériel des écoles.

Il me semblait utile d'attirer votre attention sur cette opportunité pour que les ressources disponibles en matière de formation aux technologies nouvelles soient exploitées au maximum, en cohérence avec les besoins exprimés par les équipes pédagogiques.

Pour tout renseignement, je vous invite à contacter :

- au CECP, Michel Versluys et Jacques Bertrand (084/31.40.39) ;
- à la FELSI, Christiane Brewaeys (02/374.31.37) ;
- à la FOCEF, Roxane Lemaire (02/289.63.60) ;
- au FOREM, Sarah De Keyn (04/230.28.55) ;
- pour l'enseignement organisé par la Communauté française, Jocelyne Libion (02/500.48.50).

Jean-Marc NOLLET
Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE